

## **EDITO**

Le dernier trimestre de cette année sera l'occasion d'une importante signature pour El Marbre CIMP. L'Etat, la Région, le Département, la ville de Céret et notre association vont signer une convention pour trois ans signifiant l'engagement de chacun et les objectifs assignés.

Cette convention précise les compétences « historiques » de l'association sur les musiques et danses traditionnelles et populaires mais également ouvre des compétences nouvelles sur les musiques patrimoniales telles les musiques du monde, la musique ancienne, l'ouverture des répertoires et la réalisation d'actions transversales, la rencontre des esthétiques, le développement des jeunes publics, le conseil aux collectivités et précise les grandes orientations liées au futur espace muséographique et son centre de recherche et de ressources.

Cette convention, qui est un outil pour mieux répondre aux besoins très importants de formation indissociable de la démarche de diffusion - création , de la recherche et de sa valorisation ouvre la voie à une politique d'aménagement culturel du territoire, sous réserve toutefois des engagements budgétaires qui donneront à cette ambitieuse volonté une réalité sur le long terme. C'est le souhait que l'on peut formuler à la veille de la rentrée.

**Paul Macé, Directeur**

### **Les Infos du Marbre n°7 octobre / novembre 2006**

El Marbre-CIMP  
n° SIRET: 354 081 747 000 17  
Code APE: 913E  
Licence d'entrepreneur de spectacles: 66.0298 - 66.0299